

Fiche
Méthodologique

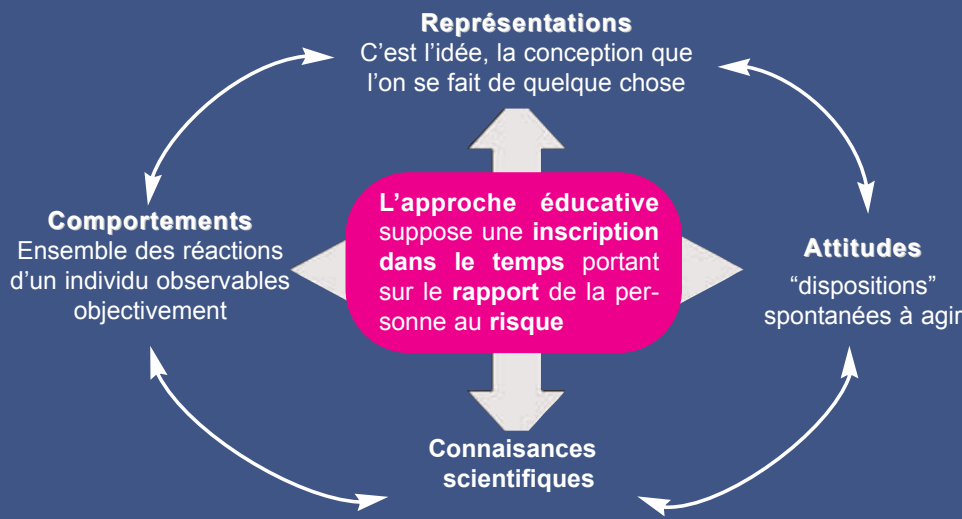
Cette fiche :

- privilégie une **approche positive et globale** de la santé
- s'inscrit dans les perspectives de la **"Promotion de la Santé"** telle qu'elle a été définie par la Charte d'Ottawa (1986): "prêter donc attention à ce qui structure les conditions de vie des personnes et considérer chacun comme capable de devenir sujet de sa vie et acteur, individuellement et collectivement, de sa santé".
- considère **"l'Education Pour la Santé"** comme un accompagnement de sujet dans ses choix de santé (dans la perspective de la Charte du réseau CFES/INPES)

Une définition de l'Education Pour la Santé

L'Education pour la Santé est un processus créant avec les personnes et les groupes les conditions du développement de leurs capacités vis à vis de la santé, valorisant leur autonomie et leur responsabilité (CORES)

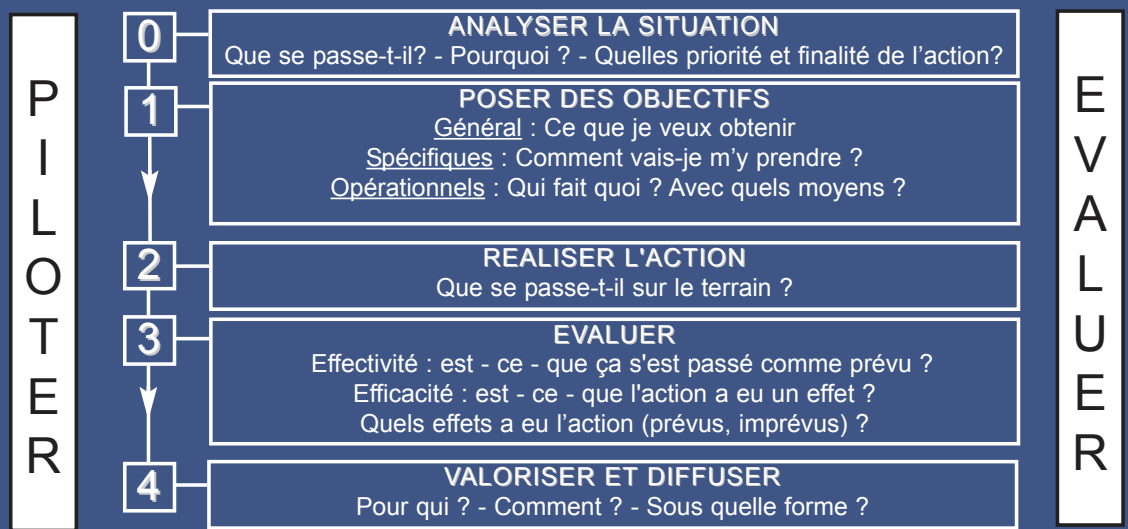
Une action d'Education Pour la Santé



Elle suppose un travail autour des représentations des personnes qui s'inscrit dans le temps et qui peut aboutir à un remaniement des attitudes et des comportements face à la prise de risque

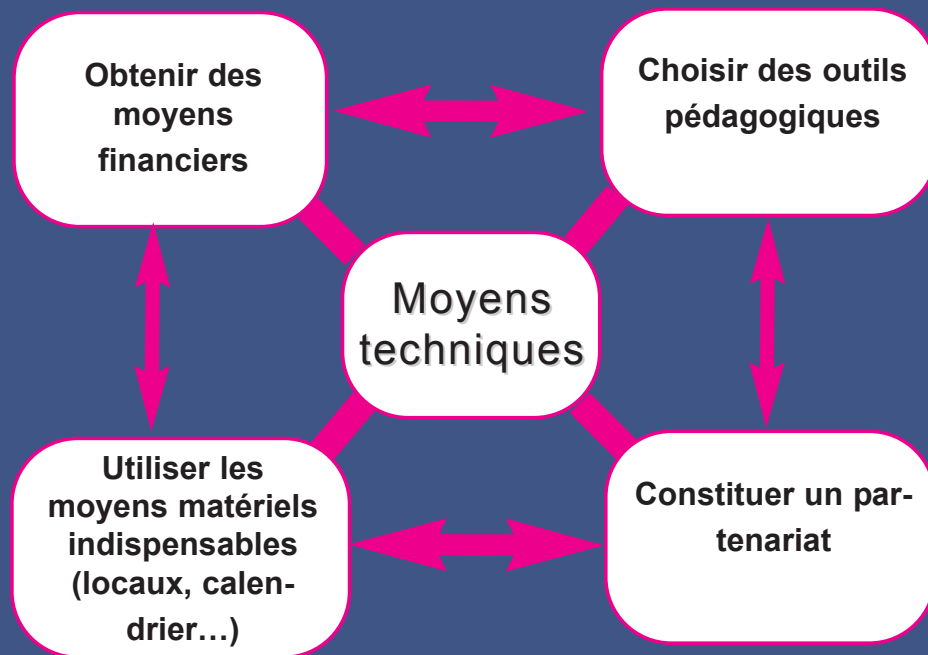
Elaborer un projet en éducation pour la santé

Il s'agit de réaliser un certain nombre d'étapes



Mettre en oeuvre concrètement un projet

En fonction des priorités, des finalités et des objectifs de l'action, il convient de :



Constituer un partenariat

Ressources	Qui ?	Pourquoi ?
Partenariat institutionnel et/ou financier	Institutions nationales, MILDT, DRASS, CGSS, Conseil Général, Mairies, politique de la ville, Fondation de France...	- Inscrire le projet dans les politiques publiques de santé - Trouver des financements
Partenariat technique	Personnel médical, travailleurs sociaux, diététiciennes, professionnels de sciences humaines et sociales...	Certains aspects techniques du projet nécessitent des connaissances précises que seuls les professionnels seront habilités à développer
Ressources locales pour la mise en place de l'action	Associations, structures locales, mairies	- prendre en compte les situations et orientations des acteurs locaux - Mettre à disposition les moyens matériels adéquats
Compétences pédagogiques et méthodologiques spécifiques	Comités départementaux d'Education pour la Santé, associations thématiques	Aider à la mise en oeuvre du projet et au choix d'outils pour la formalisation du projet, la planification du temps, la pédagogie de l'action

Charte de la promotion de la santé - Ottawa -

OMS 1986 (extraits)

"La **promotion de la santé** est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci".

L'intervention en promotion de la santé signifie que l'on doit:

- élaborer une **politique publique** qui ait des effets positifs sur la santé
- créer des **milieux favorables** à la qualité de vie
- renforcer l'**action communautaire** de toutes les personnes concernées
- acquérir des **aptitudes individuelles** à contrôler sa santé et faire des choix qui lui soient favorables
- réorienter les **services de santé** vers la promotion de la santé avec le concours de tous les partenaires

La Charte du CFES privilégie les principes suivants :

1. Une vision globale et positive de la santé
2. Le respect des équilibres individuels et sociaux
3. La démarche globale de promotion de la santé
4. Une perspective de reponsabilisation des personnes
5. Une approche participative
6. Un souci démocratique
7. Un investissement pour l'ensemble de la population et une lutte contre les inégalités